



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### Procès-Verbal N°10

---

Réunion restreinte du 30 avril 2025 en visioconférence

---

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

#### I. COURRIERS

##### 1. MESURES ADMINISTRATIVES

Après étude des dossiers, la Section a prononcé des mesures administratives à l'encontre d'arbitres. Ces décisions seront notifiées individuellement aux intéressés, mais elles ne feront l'objet d'aucune publication.

##### 2. ARBITRES

**Courriel du 11/04/2025 de M. ANIN Nguessan informant la C.R.A. de son indisponibilité le week-end du 12 et 13/04/2025.**

La Section est en attente de son justificatif.

**Courriel du 15/04/2025 de Mme Anaïs LEBAS, Arbitre Féminine Ligue, sollicitant la C.R.A. pour être disponible le samedi 19 avril afin d'arbitrer un tournoi.**

La Section accède à sa demande et transmet le courriel à la section désignations.

#### II. SITUATION DES EFFECTIFS

##### 3. MUTATIONS

**Courriel du 15/04/2025 de M. ABDELLAOUI Ali, en provenance d'Algérie, nous faisant parvenir le justificatif de son titre de séjour.**

La Section transmet le dossier à la C.D.A. de Seine-Saint-Denis.

**Courriel du 29/04/2025 de M. CHANTHAVONG Christophe, Jeune Arbitre Ligue, en provenance de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, nous informant de son arrivée en région parisienne à compter du 05/05/2025 et nous communiquant sa nouvelle adresse.**

La Section informe que le service arbitrage a fait la demande de son dossier auprès de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.